



**Communiqué de presse de l'Association des Maires Ruraux de la Loire (AMR42
– Union des Communes Rurales de la Loire)**

Saint-Etienne, le 4 juillet 2022

A l'heure d'une situation inflationniste et de marge de manœuvre financière limitée pour les collectivités locales, les Maires Ruraux de la Loire, par leur conseil d'administration et leur Président Marc Lapallus, alertent sur les différentes dispositions du Gouvernement qui viennent fragiliser des budgets locaux déjà tendus.

De la suppression de la taxe d'habitation à celle du FCTVA (Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée) pour certaines lignes de comptes. De la hausse du coût des matières premières en passant par l'augmentation du point d'indice à 3,5 pour les agents publics et une baisse chronique de la DGF (Dotation globale de fonctionnement), les communes rurales se trouvent aujourd'hui dans une situation périlleuse.

Si en considération de l'inflation les Maires Ruraux de la Loire entendent le besoin de rehausser le point d'indice des agents publics pour favoriser leur pouvoir d'achat, toutes ces mesures sont décidées sans échange avec les associations d'élus. Ainsi, comment répondre aux capacités d'investissement des communes rurales ? Plus encore que l'investissement, la période dans laquelle nous sommes impacte le service public local avec, en exemple criant, l'augmentation inéluctable du coût des cantines scolaires qui se répercutera inévitablement sur les familles. Et que dire des infrastructures publiques ne pouvant être rénovées, mises aux normes ou érigées au regard de la volatilité des prix du marché ?

L'AMR42 souhaite que l'Etat fasse machine arrière sur les baisses de dotations et que les élus locaux deviennent réellement, sans promesses vaines, des acteurs incontournables dans l'établissement des réformes qui les concernent en premier lieu.

Marc LAPALLUS

Président de l'AMR42

Maire de Cuinzier